

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

**Objet :** demandes de subvention pour des travaux sur des bâtiments communaux

Séance du 22 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux Juillet à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique et postal le quinze juillet deux mille vingt, se sont réunis (en raison du COVID 19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 26**

Georges BERMOND, Sebastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joel BERGEOT, Didier BOURGEAIS, Solange DOMINGUEZ, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Sonia ZANI

**Membres absents excusés avec pouvoir : 3 (3 pouvoirs représentés)**

**Membres absents excusés, sans pouvoir :** Corinne BOYER (pouvoir à Karine VANDERME), Gérard CHAPUIS (pouvoir à Nicole ROSIER), Humbert CRETIER (pouvoir à Joël BERGEOT),

**Membres absents : 0**

**Secrétaire de séance :** Claire BILLON-BERTHET

**Soit : 26 présents, 3 pouvoirs, donc 29 votants.**

**Motifs L'objectif principal de ce projet :**

Dans la continuité de ses travaux de mise en valeur de ces bâtiments cœur de ville, entamés avec la réfection de la façade du cinéma en 2017, la façade du boulodrome (en 2019), la commune souhaite en 2020 entreprendre la rénovation extérieure du Centre Social ainsi que la façade de la mairie.

L'intervention sur le bâtiment « mairie » serait l'occasion de renforcer l'image de la commune nouvelle tout en procédant à une amélioration sensible de l'isolation thermique dudit bâtiment.

Diverses entreprises ont été sollicitées pour fournir des devis estimatifs relatifs aux travaux envisagés

- ⇒ Conseil architectural
- ⇒ Réfection de la barrière de la rampe d'accès de la mairie
- ⇒ Isolation extérieure du mur de façade de la mairie
- ⇒ Remplacement des fenêtres à l'étage de la mairie
- ⇒ Electricité (éclairage extérieur + enseigne)
- ⇒ Réfection des peintures du Centre social et Culturel

pour un total de 166 852,03 €HT.

Les sommes nécessaires à la réalisation de ces travaux ont été portées au budget 2020.

Pour la réalisation de ces travaux la commune souhaite solliciter l'aide de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 30% ainsi que l'aide du Conseil départemental (Dotation Territoriale) à hauteur de 20%.

Le plan de financement prévisionnel s'inscrit donc comme suit.

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>		
Travaux	Montant HT	Financeurs	Montant	Taux
Conseil architectural	9 880,00 €	DETR / DSIL	50 055,61 €	30,00%
Réfection de la barrière de la rampe d'accès de la mairie	3 400,00 €	Union européenne	-	0,00%
Isolation extérieure et enduit des murs de la mairie	107 685,40 €	Conseil régional	-	0,00%
Remplacement des fenêtres de la mairie	21 723,03 €	Conseil départemental	33 370,41 €	20,00%
Travaux électriques	4 999,00 €	Autofinancement	83 426,02 €	50,00%
Réfection des peintures du Centre social	19 164,60 €			
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>166 852,03 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>166 852,03 €</b>	<b>0,00%</b>
		<b>Dont subventions publiques</b>	<b>83 426,02 €</b>	<b>50,00%</b>

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de valider le programme de travaux envisagé, d'approuver le plan de financement tel que projeté et de l'autoriser à solliciter les aides financières de l'Etat (DETR) et du Département (Dotation Territoriale) correspondantes.

**Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à la majorité des voix exprimées, par 26 voix « POUR » et 3 ABSTENTIONS : Corinne BOYER (pouvoir à Karine VANDERME), Alexandre LALLEMENT, Karine VANDERME,**

- **DECIDE** la réalisation des travaux de rénovation et isolation de la façade de la mairie ainsi que des travaux de rénovation extérieure du Centre Social tels que présentés ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel proposé ;
- **CHARGE** M. le Maire de solliciter les financeurs identifiés ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à cette opération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire



Philippe EMIN

Accusé de réception en préfecture  
001-200086122-20200722-DE-2020-085-DE  
Date de télétransmission : 31/07/2020  
Date de réception préfecture : 31/07/2020